

Info La Pêche

Vol. 7 • n° 4

Votre municipalité en bref

Automne 2023

LE FUTUR HÔTEL DE VILLE LA PÊCHE

Vous l'avez sûrement vu passer! La toiture du futur Hôtel de Ville a été installée en août dernier.

L'enthousiasme et l'intérêt sont au rendez-vous! L'impressionnante structure soulève beaucoup de questions, et c'est tant mieux! On vous a mentionné que l'Hôtel de Ville est un candidat à la certification Passivhaus, qui a ses origines en Allemagne. Cette norme fera, entre autres avantages, économiser 65 % en énergie comparativement à un bâtiment conventionnel. Vous avez également entendu parler d'une première en Amérique du Nord concernant la toiture! Cette dernière en «dents-de-scie», tout en bois lamellé-croisé (CLT), d'une portée de 18 mètres, est autoportante, sans colonnes ni poutres, solives ou appuis intermédiaires.

Les images qui ont été publiées le confirment, le futur Hôtel de Ville est un projet unique, et d'une grande envergure! Mais que dire de ce qui est prévu quand sera le temps de notre hiver québécois? Les ingénieurs et les



architectes qui ont travaillé sur la conception des plans sont eux aussi des Québécois, et connaissent bien notre réalité hivernale!

On peut voir, en regardant les photos, la pente de la toiture du devant vers l'arrière. Ce qui amènera les résidus vers d'immenses gouttières conçues pour accueillir de grandes quantités d'eau, de neige et de débris. L'étanchéité de la toiture et la mise en place du revêtement résisteront aux infiltrations. La structure en dents-de-scie du toit a été conçue pour recevoir de grandes quantités de neige et

de glace, et ce conformément aux codes et normes en vigueur. Les panneaux en bois CLT ont une grande capacité pour supporter cette neige qui pourrait s'accumuler dans les noues.

En résumé, l'Hôtel de Ville sera solide et le poids de l'accumulation de la neige sera superficiel sur cet assemblage!

Pour voir l'évolution de la construction, visitez la section Grands Projets sur notre site web ou rendez-vous au 99, route Principale Est, La Pêche.



NOUVEAU PROJET PILOTE DE BOÎTES À JEUX DANS LES PARCS

L'équipe du service Immobilisations, Parcs et Espaces verts vient tout juste d'installer deux des trois boîtes à jeux dans nos parcs municipaux!



La Municipalité a ciblé trois terrains pour leur potentiel d'achalandage et pour leurs emplacements géographiques. Actuellement, vous les retrouverez dans le parc de la Rivière à Wakefield et le parc Curé-Bouchard au Lac-des-Loups. La troisième boîte sera installée après les travaux dans le parc Monette à Duclos.

Cette idée innovatrice d'avoir un site de jeux amusant et éducatif permettra d'attirer davantage le public et de rendre le parc plus attrayant!

Les items des boîtes sont des éléments de jeux sélectionnés pour permettre aux enfants de travailler les différentes sphères de leur développement moteur. Ainsi, ils se pratiqueront à attraper, sauter, courir,

lancer et augmenteront leur agilité.

La mise sur pied de ce projet pilote contribue au développement du loisir, du sport et du plein air en Outaouais, ainsi qu'à la promotion de la pratique régulière d'activités physiques auprès de la population. La Municipalité sera responsable de veiller à ce que les articles soient sécuritaires et conformes.

Nous remercions Loisir sport Outaouais pour sa contribution financière de 10 000 \$.

Au plaisir de vous voir vous amuser dans nos parcs!

Collaborateurs : BGLA avec Martin Brière, architecte associé, M. Design urbain, Dominique Laroche, architecte, MOAQ, PA LEED et Latéral conseil avec Thibault Lefort ing, M. Arch., LEED AP

Conseil municipal

- Guillaume Lamoureux**
maire
819 456-2161, poste 1055
g.lamoureux@villelapeche.qc.ca
- Daniel Meunier**
quartier 1
819 598-9496
d.meunier@villelapeche.qc.ca
- Carolane Larocque**
quartier 2
819 209-7338
c.larocque@villelapeche.qc.ca
- Francis Beausoleil**
quartier 3
819 360-9350
f.beausoleil@villelapeche.qc.ca
- Pierre LeBel**
quartier 4
819 456-3604
p.lebel@villelapeche.qc.ca
- Pamela Ross**
quartier 5
613 794-4778
p.ross@villelapeche.qc.ca
- Claude Giroux**
quartier 6
819 459-1344
c.giroux@villelapeche.qc.ca
- Richard Gervais**
quartier 7
819 635-2608
r.gervais@villelapeche.qc.ca

Rédactrice en chef : Patricia De Grandpré
Production : In Médias
Distribution : Municipalité de La Pêche
Renseignements : Service des communications, Municipalité de La Pêche
1, route Principale Ouest,
La Pêche (Québec) J0X 2W0
Tél. : 819 456-2161
Site Internet : www.villelapeche.qc.ca
Courriel : bulletin@villelapeche.qc.ca
ISSN 1911-7787 (imprimé-bilingue),
ISSN 1911-7795 (en ligne-français),
ISSN 1911-7809 (online-english)



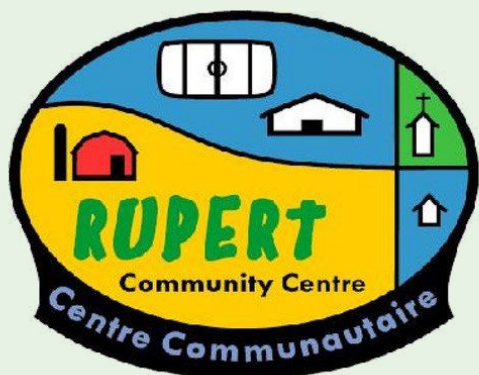
La Pêche
Investir dans un avenir durable!



NOTRE HISTOIRE



CENTRE COMMUNAUTAIRE DE RUPERT (YWAR)



En 1961, l'école de Rupert (l'édifice de briques situé à l'angle des rues Des Erables et Shouldice) ferme ses portes et les enfants de la communauté sont transportés par autobus à l'école de Wakefield. C'est une grande perte pour la communauté.

À la suite de la fermeture de l'école, les dirigeants de la communauté fondent, en juin 1962, la Youth Welfare Association of Rupert (YWAR) afin d'offrir aux jeunes un lieu de rencontre et d'activités communautaires. Une petite patinoire et une cabane sont construites sur un terrain situé derrière l'ancienne école des Erables. Après quelques années, le bâtiment de la patinoire s'est avéré trop petit pour accueillir tous les utilisateurs et une annexe a été construite pour doubler la taille du bâtiment de la patinoire.

Il y a une plaque sur le mur du centre communautaire qui a été dédiée aux fondateurs du YWAR à l'occasion de son 40e anniversaire en 2002. Les noms figurant sur la plaque :

- Leyton Woods
- Gerald Davidson
- Bernie Nesbitt
- Clarence Smith
- Clarence Kingsbury
- Ernie Craig
- Earl Woods
- Henry Ricard

En 1974, la YWAR déménage au champ de foire de la Association des chevaux de la vallée de la Gatineau, sur le chemin Shouldice. La YWAR déménage le bâtiment de la patinoire à l'emplacement actuel et une nouvelle patinoire de taille réglementaire est construite sur le site. Quelques années plus tard, le bâtiment de la patinoire est à nouveau trop petit pour accueillir tous les utilisateurs et une nouvelle annexe est construite, doublant à nouveau la taille du bâtiment.

En 1991, un nouveau centre communautaire a été construit pour remplacer l'ancienne salle sur chemin Parent, qui n'était pas assez grande pour répondre aux besoins de la communauté. Le nouveau centre communautaire était



un projet énorme pour une petite communauté. Cette communauté a collecté des fonds et des bénévoles ont donné de leur temps pour construire le bâtiment (des personnes ont renoncé à leurs vacances et à leurs week-ends de mai à décembre pour participer à la construction). C'est une réalisation dont la communauté est extrêmement fière.

Au nom de la communauté, YWAR a accompli beaucoup de choses au cours des 50 dernières années. C'est une histoire riche en réalisations et **un exemple de ce qu'une petite communauté peut accomplir en travaillant ensemble.**

La YWAR et le centre communautaire sont une partie importante de Rupert, car ils ont donné à la communauté la possibilité de s'épanouir. Il y a eu beaucoup de travail au cours des 50 dernières années, mais aussi beaucoup de plaisir, avec de bons souvenirs de toutes les fêtes, des dîners communautaires, des concerts, des carnivals d'hiver, des ventes aux enchères communautaires, etc, le tournoi de hockey annuel Ray Thompson, le tournoi de golf Lynn

McCoglin, la bibliothèque de Rupert, la foire de la Association des chevaux de la vallée de la Gatineau, les défilés, les mariages, les funérailles, les "showers" de bébé, les groupes de jeu et, au fil des ans, les nombreuses équipes de hockey, de ballon-balai, de hockey-balle et de balle molle qui ont joué pour Rupert.

Ce sont 50 années bien remplies ! Il y a de quoi se réjouir !

— Article partagé par Myles Mahon, Président du Centre communautaire de Rupert

RAPPEL

LAC PHILIPPE

LAISSEZ-PASSER 2023

VEUILLEZ RAPPORTER
VOTRE LAISSEZ-PASSER
EN BONNE CONDITION
AU BUREAU DE LA MUNICIPALITÉ
POUR LE 31 OCTOBRE

1, ROUTE PRINCIPALE OUEST
SAINTÉ-CÉCILE-DE-MASHAM



La Pêche



Crédit photo : D. Harrison

VIE COMMUNAUTAIRE ET CULTURE



Calendrier municipal 2024
2024 Municipal Calendar



NOS
OUR **Citoyens remarquables**
Outstanding Citizens



communications@villelapeche.qc.ca



873 880-8551



La Pêche

Investir dans un avenir durable !

3^e édition de « Nos citoyens remarquables » de La Pêche APPEL DE CANDIDATURES POUR LE CALENDRIER MUNICIPAL 2024

La Municipalité a le plaisir d'annoncer l'appel de candidatures pour des individus ou des groupes considérés comme des citoyens remarquables de La Pêche ! Nous souhaitons souligner, pour une dernière édition, nos citoyens remarquables ainsi que leurs contributions à notre communauté dans notre calendrier municipal 2024.

Nous invitons tous les résidents à désigner un ou plusieurs citoyens exceptionnels qui devraient être reconnus et remerciés pour avoir fait de notre communauté un endroit où il fait bon vivre !

Qu'est-ce qu'un citoyen remarquable ?

Une personne ou un groupe dont les contributions ont un impact positif sur la qualité de vie et le dynamisme d'un quartier ou à travers la communauté.

La personne ou le groupe peut œuvrer dans les secteurs des soins de santé, du sport, de la culture, des loisirs, de l'éducation, de l'environnement ou des affaires, etc. Par exemple, un club de personnes âgées, un activiste environnemental, un entrepreneur, un agriculteur, un enseignant, un jeune bénévole ou un artiste peuvent être mis en candidature. Ou peut-être même, s'agit-il de votre voisin Benoit, car chaque hiver, il propose toujours d'aider à déblayer votre cours après une grosse chute de neige ?

Les candidatures sont ouvertes à toutes les personnes et à tous les groupes, quel que soit leur âge, pour autant qu'ils répondent aux critères de base suivants :

- Être résident permanent à La Pêche;

- S'impliquer en dehors du cadre de son travail;
- Pour un groupe ou un entrepreneur, avoir son siège social à La Pêche;
- Avoir un impact positif sur leur quartier ou sur la communauté.

Un citoyen remarquable vous vient en tête ?

Complétez la fiche en ligne : <https://forms.gle/HzURH3joY2J9WDRJA>

Ou contactez-nous :

→ 873 880-8551

→ communications@villelapeche.qc.ca

Date limite : 30 septembre 2023

RECONNAISSANCE DES ORGANISMES

La Municipalité de La Pêche a à cœur de soutenir les organismes sans but lucratif présents sur son territoire, afin de contribuer à leur vitalité et à leur pérennité. Elle encourage les organisations et activités véhiculant une image et des valeurs auxquelles elle veut être associée.

La reconnaissance par la Municipalité constitue l'étape qui permet à un groupe d'avoir accès aux mesures de soutien.

Afin d'obtenir le statut de reconnaissance de la Municipalité, l'association devra remplir et soumettre le formulaire « Demande de reconnaissance » en ligne. Cette étape s'adresse aux organismes qui souhaitent faire une demande de soutien pour la première fois, ou qui veulent profiter de l'affichage sur les médias de la Municipalité.

D'ailleurs, depuis le lancement du site Internet en juin dernier, les responsables peuvent envoyer l'information de leurs événements afin de paraître sur le Calendrier des événements ! Une publicité supplémentaire pour les organismes, en plus de pouvoir faire des annonces sur le Babillard communautaire. En effet, les annonces sont diffusées à travers l'infolettre et le journal municipal Info La Pêche. La page Babillard communautaire a été également créée pour accompagner les organisations pour la diffusion d'information avec plusieurs outils !

Profitez du soutien de la Municipalité !

Toute l'information ici : <https://www.villelapeche.qc.ca/loisirs-et-culture/soutien-aux-organismes/>

2024

SOUTIEN FINANCIER
pour les organismes

Date limite :
30 octobre 2023

La Pêche *Investir dans un avenir durable!*

AVIS AUX CITOYENS

MON CHIEN N'EST PAS DANGEREUX!

Référence : Règlement 21-RM-02 



Que votre chien soit gros, petit, gentil ou mignon, frisé ou à poils longs, il doit:

- Porter la médaille en tout temps;
- En public, avoir une laisse d'un maximum de 1,85 m;
- Être sous le contrôle d'une personne apte à le maîtriser ;
- Se retrouver sur un terrain clôturé s'il est en liberté, et avoir l'autorisation du propriétaire pour s'y retrouver s'il y a lieu!

En plus de protéger votre compagnon en suivant ces conseils, vous assurerez la sécurité de tous!

Depuis le début de l'année, l'entreprise Anitek, responsable du contrôle animalier de La Pêche, constate une augmentation significative des incidents causés par des chiens sur le territoire de la Municipalité.

Ces événements sont troublants, surtout quand on sait qu'il s'agit de morsures sur des enfants, des adultes, et sur d'autres chiens. Il y a eu 3 cas d'hospitalisation sur des personnes, et 6 chiens se sont retrouvés chez le vétérinaire.

Le gouvernement provincial a établi des règles encadrant la garde de tous les chiens. Ces règles favorisent une saine cohabitation entre les chiens, les humains et les autres animaux domestiques. Au Québec, les victimes ont un droit de recours contre le propriétaire du chien qui les a agressés. Ces attaques ont souvent pour effet de causer des séquelles à long terme, des douleurs aiguës, des traumatismes, des pertes de journées de travail et des dommages matériels.

Malgré tout, la majorité des propriétaires refusent de reconnaître leur responsabilité, sous-estiment l'agressivité de leur animal, ou encore donnent des raisons tentant de justifier leur comportement dangereux. Les chiens sont alors laissés sans laisse, ou bien sont en liberté sur une propriété sans clôture.

Si vous avez besoin de conseils pour augmenter la sécurité de votre animal et de la communauté, ceci vous aidera certainement!

<https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/sante-animale/obligations-proprietaires-gardiens-animaux/encadrement-chiens>

Comité DE résidents

Centre d'hébergement des Collines

Pour que les usagers soient traités dans le respect de leur dignité et en reconnaissance de leurs droits.



- Vous voulez vous impliquer dans votre communauté?
- Vous voulez aider notre population vieillissante?
- Vous aimez faire des activités, suivre de la formation?
- Vous aimeriez en connaître davantage sur notre système de santé?

Si vous avez dit oui, à une des questions, devenez membre du comité de résidents du CHSLD des Collines (Masham).

Pour nous rejoindre :

CR_CHSLDdesCollines@ssss.gouv.qc.ca 
(819) 459-1112, poste 332525



La Pêche

RAPPEL - ÉCHÉANCE DU
TROISIÈME VERSEMENT DU
COMPTE DE TAXES 



28 septembre 2023

- En ligne ou en personne avec votre institution financière
- Par paiements préautorisés, (formulaire disponible sur notre site internet)
- Par la poste : chèque



Info Collectes 

Septembre - September 2023						
D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Novembre - November 2023						
D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Octobre - October 2023						
D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Décembre - December 2023						
D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

E: Encombrants/Bulky Waste V: Résidus verts/ Green Waste - en octobre/ in october

Aucune collecte/No pick-up Ordures/Garbage Recyclage/Recycling Compostage/Composting

Lors d'un congé (en noir), votre collecte sera reportée au lendemain.



La Pêche
Investir dans un avenir durable!



Le bureau municipal sera fermé

Congés fériés

9 OCTOBRE
13 NOVEMBRE

 **La Pêche**

QUAND AVEZ-VOUS RAMONÉ VOTRE CHEMINÉE POUR LA DERNIÈRE FOIS?

Pourquoi ramoner ? D'abord, pour prévenir les incendies! Également, pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz toxiques ou nocifs. Le ramonage permet d'éliminer la suie et les dépôts inflammables (créosote) qui se sont accumulés dans la cheminée.

Des économies, ça vous dit? En ramonant la cheminée, vous optimiserez l'efficacité de l'appareil de chauffage et vous profiterez d'une économie de combustible!

Si vous faites affaires avec un professionnel en ramonage, il pourra déceler la présence de bris ou de détérioration du système de chauffage et de ses composantes. Ce dernier devrait œuvrer autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment.

Il est conseillé de faire ramoner la cheminée au moins une fois par année soit au printemps ou à l'automne. Un ramonage est aussi recommandé sur une base régulière selon la qualité et la quantité de bois brûlé. Un ramoneur professionnel



devrait détenir les connaissances et l'expertise pour déceler des problèmes liés aux installations. Il devrait être en mesure de vous conseiller quant à l'utilisation et à l'entretien propres à chaque appareil en plus de posséder l'équipement, les outils et les vêtements de protection nécessaires pour effectuer un ramonage efficace et en toute sécurité.

Méfiez-vous d'un ramonage partiel qui s'avère être que le passage d'une brosse

dans le conduit de la cheminée! Des interventions à l'intérieur du bâtiment devraient aussi être effectuées et les résidus du ramonage devraient être retirés pour votre sécurité!

Source : ministère de la Sécurité publique du Québec

<https://www.villelapêche.qc.ca/citoyens/securite-publique/prevention-des-incendies/#ramonage>

COLLECTE RDD

(RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX)



**Complexe Sportif
La Pêche**

20 chemin Raphaël,
Sainte-Cécile-de-Masham

* Pour les résidents seulement

**Samedi 23 septembre
de 9 h à 15 h**



ACCEPTÉS



- Acides
- Aérosols
- Bases
- Batteries d'automobiles
- Bonbonnes de propane
- Carburants
- Cartouches d'encre
- Fluorescents, fluocompactes
- Huiles, lubrifiants
- Médicaments
- Oxydants
- Peintures

- Pesticides
- Piles alcalines et rechargeables
- Pneus sans jantes
- Produits chimiques de piscine
- Produits organiques
- Réactifs
- Résidus électroniques (ordinateurs, écrans, imprimantes, cellulaires etc.)
- Solvants



REFUSÉS



- Armes et munitions
- Articles de piscine (toile, boyaux, etc.)
- Bouteilles de gaz comprimé
- BPC
- Déchets biomédicaux
- Déchets domestiques
- Déchets radioactifs
- Explosifs, dynamite
- Matières compostables
- Résidus à usage commercial ou industriel
- Pneus surdimensionnés (tracteurs, machinerie, camions lourds)
- Pneus avec jante
- Résidus de construction
- Produits inconnus ou contenant endommagés



La Pêche

Investir dans un avenir durable!

INFORMATION



PROCHAINES



Séances du conseil



19 H 30



2 OCTOBRE



6 NOVEMBRE



4 DÉCEMBRE

**Un peu de temps
pour un brin de lecture?**



Info La Pêche
Votre municipalité en bref



BABILLARD MUNICIPAL



Masham mange!

-Fête communautaire autour de l'alimentation locale-

Sur place :

- De la nourriture gratuite, faite avec des légumes locaux de saison;
- Des kiosques de producteur.trice.s locaux;
- Une activité de bricolage pour les enfants;
- Des ressources et initiatives en sécurité alimentaire;
- La chance de gagner un prix de présence!

Quand? Dimanche le 24 septembre 2023 de 11h à 15h

Où? 1, rue Principale Ouest
(entre l'hôtel-de-ville et la bibliothèque)

Le Village NOURRICIER de Sainte-Cécile-de-Masham

Logos: TDSO, La Pêche, Le Village NOURRICIER

ALERTES La Pêche

Inscrivez-vous dès maintenant!
portail-lapeche.somum.com

Logos: La Pêche

Joins-toi à Annie
Les mardis à 18h00

Début des classes:
le 12 septembre
au Complexe Sportif Masham
20 Chemin Raphaël, Ste-Cécile-de-Masham

Pour réserver ta place ou pour infos:
anniel.b.leader@gmail.com

Premier essai gratuit!

La b. class® est un programme de conditionnement physique conçu pour les femmes de tous les niveaux combinant mouvements de renforcement musculaire et de danse, le tout sur une musique entraînante et inspirante générant le parfait équilibre entre intensité et plaisir.

Un mouvement pour simplement Être.

Ta Da!

PERFORMING ARTS FESTIVAL DES ARTS DE LA SCÈNE SEPTEMBRE 15-17 & 22-24

info billets tickets: theatre wakefield .ca

Twin Flames
Jeremy Fisher
Rae-Anna Maitland
Big La Pêche Puppet Project
Speaking Vibrations
Louise Profeit-Leblanc
Mary Ellen MacLean

Festival annuel des artistes régionaux du théâtre, de la musique et de la danse!
Annual event featuring regional theatre, music and dance artists!

FÊTE FORAINE POUR LES AÎNÉS ET LEURS FAMILLES

GRATUIT

POPCORN

Vous êtes cordialement invités à la 2e édition de notre fête des aînés sous forme de fête foraine familiale.

1er octobre 2023
12h à 16h

Centre communautaire Wakefield La Pêche
38, ch. de la Vallée de Wakefield

JEUX • BBQ • MUSIQUE

Marie-Pier Lacroix
coordotaac@gmail.com
819.457.9191 #243